

Maître Eudes descendit légèrement les degrés et se trouva bientôt au centre de la petite cour.

Le bâtiment, dont nous avons parlé, celui dans lequel se passaient au dire des voisins, les étranges mystères qui avaient maintes fois effrayés le quartier et donné l'alarme au guet chargé de la police de la ville, le bâtiment enfin, situé au fond de la cour, se dressait noir et silencieux devant le vieillard.

(A CONTINUER)

Commencé le 15 Septembre, 1887 — (No 404).

Toute personne qui s'abonne à ce journal reçoit gratuitement, outre la prime mentionnée à la dernière colonne, le commencement de ce feuilleton.

VARIÉTÉS

Barbier—Court, n'est ce pas, monsieur ?

Le client (feignant de n'avoir pas bien compris) — Oui, je suis à court. Vous marquerez ça sur l'ardoise, n'est-ce pas ? Je vous remercie d'en avoir parlé.

A la chambre, Dumanet lit le journal :

« Charles Martel battit le Sarrasin à coups de hache. »

—En voilà une méthode qui doit fièrement déteriorer la marchandise, s'écrie Pitou. Chez nous, nous nous servons de fléaux !

Loulou à son papa qui vient de donner l'aumône à un mendiant :

—Pourquoi as-tu donné deux sous à ce bonhomme ?

—Pour qu'il puisse manger du pain.

Le soir, à table, maman dit au petit :

—Tu manges tout sans pain à présent ?

—Oui, pour que papa me donne des sous.

—Je vous aime comme tout, disait un jardinier amoureux à une jeune fille en lui pressant la main.

—Idem, répondit-elle en lui rendant la même pression.

L'amoureux ardent, qui n'avait pas fait ses classes, était tout perplexe de ne pouvoir comprendre la définition du mot « idem. »

Le lendemain, étant à son travail avec son père, il dit :

—Père, quelle est la signification de idem ?

—Voyons, dit le vieux bonhomme. Voilà un cornichon, n'est-ce pas ?

—Oui.

—Eh ! bien, celui-ci c'est « idem. »

—Au diable ! s'écria le jeune homme indigné. Alors elle m'a appelé cornichon !

A VENDRE A BON MARCHÉ — HISTOIRE DES CANADIENS FRANÇAIS, par Benjamin Sulte, complète et en parfait ordre. S'adresser ici.

NOS PRIMES

COLLECTIONS DU « FEUILLETON ILLUSTRÉ »

Les avantages que nous offrons maintenant aux personnes qui aiment à lire ne peuvent être surpassés, disons plus : n'ont et ne seront jamais égalés. En effet il suffit de jeter un coup d'œil sur la liste suivante pour se convaincre qu'il est impossible de se procurer autant de littérature choisie et variée pour une somme aussi minime que le prix de l'abonnement.

Toute personne s'abonnant au FEUILLETON ILLUSTRÉ ou qui renouvelle son abonnement à échéance pour une année, reçoit gratuitement (à son choix) les feuillets suivants complets de l'une des séries ci-dessous :

PREMIÈRE SÉRIE—Le Roi des Voleurs; Le Trésor de Strongsey; Les Héritiers du Poignard; Le Secret de l'Intendant; Le Duc de Kandos; Les Deux Duchesses; Les Forçats de l'Amour; L'Homme des Grèves; Le Crime d'un autre; L'Amour à l'Épée; Un Noviciat; historiettes, variétés, etc., etc.

DEUXIÈME SÉRIE—Les Aventures du Capitaine Vatan, La Dame de Pique; La Fille de Marguerite; L'Homme des Grèves; L'Amour à l'Épée; Le Crime d'un Autre; Un Noviciat; historiettes, etc., etc.

Aucun des feuillets ci-dessous (complet et au choix) sera envoyé franco, sur réception de 50 cents :

Le Capitaine Vatan — Une Vengeance de Peau-Rouge — La Fille de Marguerite — Le Roi des Voleurs — Les Héritiers du Poignard — Le Secret de l'Intendant — Le Duc de Kandos et Les Deux Duchesses — Les Dramas de l'Argent.

Les prix qui coûteraient actuellement ces feuillets en librairie, varient entre \$2.00 et \$5.40 chacun.

Toute personne qui nous fera parvenir l'abonnement de quatre nouveaux souscripteurs, pour un an ou plus, ou qui s'abonnera pour trois ans recevra gratuitement tous les feuillets ci-dessus énumérés et les suivants :

Exili l'Empoisonneur — Une Vengeance de Peau-Rouge; — La Demoiselle du Cinquième — Le Testament Sanglant.

Les histoires ci-haut mentionnées, réunies ensemble, ont coûté et coûteraient encore plus de \$25 dans les librairies.

Nous n'envoyons aucune prime ni le commencement d'aucun feuilleton avant d'avoir reçu le montant de l'abonnement.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit : Un an, \$1.00; six mois, 50 cts, payable d'avance. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois. Pour la ville de Montréal (livré à domicile), 50 cts en plus par année.

Tout semestre commencé est payable en entier.

Aux agents, 16 cts la douzaine et 20 p. c. de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

Nous ne serons responsables d'aucune lettre contenant des valeurs qui nous serait adressée sans être enregistrée.

Boîte 1983

MORNEAU & OIE., EDITEURS,
475 Rue Craig, Montréal.